Beaupréau
en Mauges

DÉCISION DU MAIRE

D.M. N° 2024-073
PHOTOCOPIES, MINIBUS, CAMPING ET
TERRE VÉGÉTALE A COMPTER DU 1ER AVRIL 2024

Le Maire de la Commune de Beaupréau-en-Mauges

VU la délibération du conseil municipal n° 20-05-08 en date du 25/05/2020 portant délégation au maire notamment pour fixer, sans limites particulières, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;

VU la proposition de la commission Vie associative et services à la population,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :
De fixer les tarifs des photocopies, de location du minibus, du camping et de l'enlèvement de terre végétale **à compter du** 1er avril 2024 selon le document annexé.

ARTICLE 2 :
Monsieur le directeur général des services et Monsieur le receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du conseil municipal lors de sa prochaine séance et dont ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Cholet.

Fait à Beaupréau-en-Mauges le 28 février 2024

Franck AUBIN
Maire de Beaupréau-en-Mauges

MAIRIE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES * MAINE & LOIRE *

Ville de Beaupréau-en-Mauges
Rue Robert Schuman - CS10063
Beaupréau
49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES CEDEX
T. 02 41 71 76 80 / F. 02 41 71 76 82
accueil@beaupreauenmauges.fr

TARIFS au 1er AVRIL 2024

PHOTOCOPIES			
		Tarifs Associations	Tarifs Particuliers UNIQUEMENT pour documents détenus par la commune
noir et blanc	A4 noir R	0,15 €	0,20 €
	A4 noir RV	0,20 €	0,25 €
	A3 noir R	0,25 €	0,35 €
	A3 noir RV	0,35 €	0,45 €
couleur	A4 couleur R	0,25 €	0,35 €
	A4 couleur RV	0,30 €	0,45 €
	A3 couleur R	0,45 €	0,65 €
	A3 couleur RV	0,50 €	0,85 €

MINIBUS	
Location minibus au kilomètre aux associations	0,45 €
Association ACCUEIL DES MIGRANTS	0,20 €

Priorité des réservations à donner aux demandes pour les jeunes et pour des petites distances.
Les demandes de location émanant des autres communes déléguées seront étudiées au cas par cas.

CAMPING de la THÉVINIÈRE	
Adulte	7,20 € la nuitée
Enfant (jusqu'à 12 ans)	2,30 € la nuitée
Electricité	3,60 € la nuitée
Garage mort	2,90 € la nuitée
Jeton machine à laver	4,00 €
Caution pour clé portail	58,00 €
Caution pour adaptateur	58,00 €

ENLÈVEMENT DE TERRE VÉGÉTALE :	11,00 € / m3
pour les particuliers seulement	